



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Coaticook, le 15 février 2017

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la session ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook, tenue le 15 février 2017 à la salle Wallace de la susdite MRC.

Sont présents :

Jacques Madore	préfet	Saint-Malo (M)
Johnny Pizar	maire	Barnston-Ouest (M)
Bertrand Lamoureux	maire	Coaticook (V)
Bernard Vanasse	maire	Compton (M)
Françoise Bouchard	conseillère	Dixville (M)
Richard Belleville	maire	East Hereford (M)
Gaby Côté	conseiller	Martinville (M)
Gérard Duteau	maire	Saint-Herménégilde (M)
Benoît Roy	conseiller	Saint-Malo (M)
Henri Pariseau	maire	Saint-Venant-de-Paquette (M)
Bernard Marion	maire	Sainte-Edwidge-de-Clifton (C)
Gilbert Ferland	maire	Stanstead-Est (M)
Nathalie Dupuis	mairesse	Waterville (V)

Aucune absence.

---

**ORDRE DU JOUR**

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

- 4.1 Approbation de la session ordinaire du 18 janvier 2017
- 4.2 Suivi des procès-verbaux
  - 4.2.1 T@CTIC /Internet en milieu rural
    - 4.2.1.1 Prolongement de l'appel de projets
    - 4.2.1.2 Engagement financier de la MRC
  - 4.2.2 Conférence régionale des élus de l'Estrie – Répartition des surplus
  - 4.2.3 Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) – Projet de ligne d'interconnexion Québec-New Hampshire – Rapport

**5.0 TRÉSORERIE**

- 5.1 Paiement des comptes
  - 5.1.1 Comptes payés
  - 5.1.2 Comptes à payer
- 5.2 Direction générale - Rapport sur la délégation d'autorisation des dépenses
- 5.3 Suivis et transferts budgétaires
  - 5.3.1 Affectation des soldes non utilisés – Exercice financier 2016 – Appropriation de surplus affectés – Catégorie de fonctions « Aménagement »
    - 5.3.1.1 Fête régionale de la famille



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 5.3.1.2 Fonds de cours d'eau
  - 5.3.1.3 Planificateur ÉLÉ
  - 5.3.1.4 Fonds social des employés
  - 5.3.1.5 Orthophotos
  - 5.3.2 Affectation des soldes non utilisés – Exercice financier 2016 – Appropriation de surplus affectés – Catégorie de fonctions « Développement économique »
    - 5.3.2.1 Économie sociale
    - 5.3.2.2 Nouveaux entrepreneurs
    - 5.3.2.3 Fonds Innove pour l'amélioration de la productivité de la MRC de Coaticook
  - 5.4 MMQ – Ristourne 2016
  - 5.5 Compensation – Collecte sélective
  - 5.6 Brunch bénéfique de la Maison des jeunes de Coaticook
  - 5.7 Offre de crédit variable à l'investissement – Fonds local de solidarité (FLS)
- 6.0 AMÉNAGEMENT-DÉVELOPPEMENT-ENVIRONNEMENT**
- 6.1 Rapport annuel de gestion des matières résiduelles - 2016
  - 6.2 Rapport de la campagne d'échantillonnage 2016 – Rivière Coaticook et tributaires du Lac Wallace
  - 6.3 Fonds de développement de la MRC – Enveloppe territoriale – Projet de rénovation de l'Aréna Gérard-Couillard
- 7.0 AVIS DE MOTION**
- 8.0 RÈGLEMENTS**
- 9.0 AUTRES AFFAIRES**
- 9.1 Équipe MRC
    - 9.1.1 Bilan du plan de travail 2016
    - 9.1.2 Plan d'action pour 2017
  - 9.2 Gestion contractuelle – Entretien ménager de l'immeuble abritant le poste de police de la Sûreté du Québec – Option de prolongation
  - 9.3 Modification de la composition du Comité Familles et Aînés
  - 9.4 Ministère de l'immigration, de la diversité et de l'inclusion – Projet favorisant l'intégration et l'immigration
  - 9.5 Municipalité de Stanstead-Est – Statut d'intervenant – Projet d'éoliennes au Vermont (USA)
- 10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**
- 10.1 Procès-verbal du Comité administratif (CA) du 8 février 2017
  - 10.2 Compte rendu du Comité Familles et Aînés du 23 janvier 2017
  - 10.3 Compte rendu du Comité consultatif de Transport collectif du 9 février 2017



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- 10.4 Compte rendu du Comité consultatif de la Forêt privée du 24 janvier 2017
- 10.5 Compte rendu du Comité de Gestion de l'eau du 10 février 2017

**11.0 RECOMMANDATIONS**

- 11.1 Comité administratif du 8 février 2017
  - 11.1.1 MRC de Lac-St-Jean-Est et MRC de la Nouvelle-Beauce – Délais administratif de la CPTAQ
- 11.2 Comité Famille et Aînés du 23 janvier 2017
  - 11.2.1 Catégorie Nouveau-né – Changement de nom : Nouvel Enfant
- 11.3 Comité consultatif de transport collectif du 9 février 2017
  - 11.3.1 Circuit urbain
- 11.4 Comité de Sécurité publique du 15 février 2017
  - 11.4.1 Demandes d'aide financière à Échec au crime

**12.0 CORRESPONDANCE**

- 12.1 Extrait du «Registre de Correspondance»

**13.0 RAPPORTS**

- 13.1 Préfet
- 13.2 Délégations et porteurs de dossier
- 13.3 Directeur général et Équipe de la MRC
- 13.4 Autres informations et/ou rapports
  - 13.4.1 Formation pour les élus municipaux et les membres des CCU
  - 13.4.2 Travailleur de rue

**14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

---

**1.0 OUVERTURE DE LA SESSION**

Le quorum étant constaté conformément à la loi, la session est ouverte à 19h35 par le préfet. Le préfet Monsieur Jacques Madore souhaite la bienvenue aux membres du conseil de la MRC et préside la rencontre. Le directeur général Dominick Faucher est présent. Nancy Bilodeau, greffière et secrétaire-trésorière adjointe, fait fonction de secrétaire. Madame Nathalie Dupuis et Monsieur Benoît Roy sont absents lors de l'ouverture.

**2.0 PÉRIODE DES QUESTIONS DU PUBLIC**

Rien à signaler.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2017-02-26

**3.0 ORDRE DU JOUR**

**ATTENDU** que les membres ont reçu, à même leur convocation, un projet d'ordre du jour de la présente session du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'en vertu du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), le conseil doit adopter un ordre du jour et, en conséquence, il prend en compte un tel ordre pour la présente session ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gérard Duteau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de la présente session ordinaire du conseil de la MRC de Coaticook tel qu'apparaissant à la présente et, en conséquence, une telle adoption vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
TOTAL	39/45	86,57 %	0	0

**ADOPTION**

**4.0 PROCÈS-VERBAUX**

CM2017-02-27

**4.1 APPROBATION SESSION ORDINAIRE DU 18 JANVIER 2017**

**ATTENDU** l'article 148.1 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) à l'égard de l'ordre du jour du conseil de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que les membres ont reçu copie du procès-verbal de la session ordinaire du 18 janvier 2017 et n'en requièrent pas lecture ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Marion  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Johnny Pizar

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la session ordinaire du 18 janvier 2017, comme étant le juste reflet des délibérations de ce conseil et, en conséquence, une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>39/45</b>	<b>86,57 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX**

**4.2.1 T@CTIC/INTERNET EN MILIEU RURAL**

**4.2.1.1 PROLONGEMENT DE L'APPEL DE PROJETS**

La date limite pour le dépôt des demandes d'aide financière pour les programmes provincial «Québec Branché» et fédéral «Brancher pour innover» a été reporté de 5 semaines et est maintenant fixée au 20 avril 2017. Le directeur général et secrétaire-trésorier Monsieur Faucher dresse un portrait de l'état du dossier et des scénarios étudiés présentement par le consultant de BC2 TACTIQUE.

Monsieur Benoît Roy se joint aux délibérations du conseil de la MRC de Coaticook. Il est 19h49.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2017-02-28

**4.2.1.2 ENGAGEMENT FINANCIER DE LA MRC**

**ATTENDU** que l'organisme la T@CTIC (la Table d'action en communication et en technologie de l'information de la MRC de Coaticook) a été créé en 2009 ;

**ATTENDU** que le réseau actuel est instable et ne couvre pas totalement le territoire ;

**ATTENDU** que 5 ans après le dévoilement du rapport du Groupe de travail provincial sur les collectivités rurales branchées et ses recommandations pour démocratiser l'accès à la téléphonie cellulaire et l'Internet partout sur le territoire, plusieurs représentants politiques de la ruralité dénoncent toujours et encore un sous-développement numérique chronique et persistant loin des grands centres urbains ;

**ATTENDU** qu'une zone rurale sans cellulaire efficace sans accès à un Internet de qualité ne peut plus attirer de familles, d'entreprises, ni même de villégiateurs ;

**ATTENDU** que pour les résidents des régions rurales et éloignées, l'accès à Internet efficace et plus fiable représente d'énormes avantages, particulièrement en entraînant la création d'emplois et des occasions d'affaires, de meilleurs accès aux services d'éducation et de santé à distance et d'autres services en ligne, étant ainsi les fondements d'une économie innovatrice ;

**ATTENDU** qu'une mauvaise couverture entraîne des problématiques au niveau de la sécurité, en raison de l'isolement ;

**ATTENDU** la démarche entreprise par la T@CTIC et la MRC de Coaticook en juin dernier afin de planifier les prochaines actions au niveau de la desserte Internet sur le territoire ;

**ATTENDU** la présentation de BC2 TACTIQUE Inc. lors de la journée de réflexion des élus ;

**ATTENDU** que le 12 janvier dernier, les élus et les administrateurs de la T@CTIC étaient conviés à une journée d'analyse financière du projet pour la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que suite à cette journée la T@CTIC, a indiqué qu'elle souhaite aller de l'avant et présenter une demande d'aide financière au programme provincial ainsi qu'au programme fédéral ;

**ATTENDU** que par la résolution numéro CM2017-01-04 la MRC de Coaticook signifiait à la T@CTIC qu'elle acceptait de participer financièrement à cette nouvelle étape afin de doter la région d'un réseau durable et fiable qui améliorerait de façon structurante la qualité de vie des citoyens de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** que la MRC a convenu avec les municipalités locales une entente lui déléguant la compétence à l'effet de déployer Internet haute vitesse sur leur territoire et de signer une convention à cet effet avec la T@CTIC, en 2010 ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'une demande d'aide financière sera déposée par la T@CTIC pour les programmes provincial «Québec Branché» et fédéral «Brancher pour innover» avant le 20 avril 2017 ;

**ATTENDU** que le conseil est d'opinion que ce projet s'inscrit dans une démarche régionale en vue d'améliorer la qualité de vie des citoyens de la MRC et d'offrir aux entreprises des opportunités d'affaires en vue du développement optimal du milieu rural ;

**ATTENDU** que l'aide financière des gouvernements ne couvrira pas l'ensemble des dépenses liées à ce projet ;

**ATTENDU** qu'il y aura lieu de procéder par règlement d'emprunt pour le montant résiduel ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de convenir des orientations suivantes :
  1. de collaborer la T@CTIC afin de doter la région d'un réseau durable et fiable qui améliorerait de façon structurante la qualité de vie des citoyens de la MRC de Coaticook ;
  2. de faire une demande d'aide financière auprès des programmes provincial «Québec Branché» et fédéral «Brancher pour innover» ;
  3. de procéder à l'adoption d'un règlement d'emprunt pour le montant résiduel ;
  
- ▶ à défaut d'obtention de l'aide financière provenant des programmes provincial «Québec Branché» et fédéral «Brancher pour innover», de réévaluer le projet avant d'aller de l'avant avec le projet ;
  
- ▶ de transmettre copie conforme de la présente résolution à la Table d'action en communication et en technologie de l'information de la MRC de Coaticook (la T@CTIC) et aux municipalités locales.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2017-02-29

**4.2.2 CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE L'ESTRIE – RÉPARTITION DES SURPLUS**

**ATTENDU** l'adoption par le gouvernement du Québec de la *Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016* ;

**ATTENDU** l'article 275 du chapitre 8 de cette loi qui prévoit la dissolution sans autres formalités des conférences régionales des élus ;

**ATTENDU** les articles 278 à 281 qui instituent un comité de transition visant à réaliser cette dissolution, fixent sa composition et définissent ses modalités d'exercices ;

**ATTENDU** l'article 283 stipulant que le produit de la liquidation de la Conférence régionale des élus, ses dossiers et autres documents, sont répartis par le comité de transition entre les municipalités régionales de comté (MRC) et les municipalités locales qui ont compétence en matière de développement régional ;

**ATTENDU** l'importance régionale stratégique pour le développement estrien que représente l'aéroport de Sherbrooke ;

**ATTENDU** le besoin de concertation régionale clairement exprimé lors du Forum des MRC dans le cadre du diagnostic stratégique de la TME en 2016 ;

**ATTENDU** que cette répartition établie par le comité de transition doit être entérinée par chacune des MRC de l'Estrie et que celle-ci doit être approuvée par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar

**APPUYÉE** par le conseiller régional Gérard Duteau

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'appuyer le mode de répartition du produit de la liquidation établi par le comité de transition de la Conférence régionale des élus de l'Estrie qui reposera sur les éléments suivants :
  1. Un montant de 500 000\$ à transférer à la Ville de Sherbrooke afin de soutenir le développement et la consolidation de l'aéroport régional de Sherbrooke ;
  2. Un montant de 300 000\$ pour permettre la poursuite de la concertation régionale entre les MRC, à la Table des MRC de l'Estrie ;
  3. Le résiduel du produit de la liquidation au montant de 718 819 \$ à répartir entre chacun des territoires des MRC de l'Estrie





## LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

### Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

selon les paramètres utilisés pour la répartition de l'enveloppe estrienne du Fonds de développement des territoires (FDT), qui se traduit pour la MRC de Coaticook par un montant de 82 041 \$, soit 11,41 % de l'enveloppe ;

- ▶ qu'en respect des règles et modalités de gestion du FDT, la MRC de Coaticook demeure imputable de la somme de 34 230 \$ représentant 11,41 % des 300 000 \$ délégués à la TME.

#### VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
TOTAL	40/45	89,19 %	0	0

#### ADOPTION

#### **4.2.3 BUREAU DES AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE) – PROJET DE LIGNE D'INTERCONNEXION QUÉBEC-NEW HAMPSHIRE - RAPPORT**

Le rapport du Bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet de ligne d'interconnexion Québec-New Hampshire par Hydro-Québec est maintenant public. Il peut être consulté au [www.bape.gouv.qc.ca](http://www.bape.gouv.qc.ca).

#### **5.0 TRÉSORERIE**

#### **5.1 PAIEMENT DES COMPTES**

#### **5.1.1 COMPTES PAYÉS**

La secrétaire-trésorière adjointe dépose la liste des comptes d'un montant total de 426 973,07 \$ payés au 15 février 2017 conformément à la réglementation en vigueur à la MRC de Coaticook.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2017-02-30

**5.1.2 COMPTES À PAYER**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d'un montant total de 59 569,99 \$ comme ici au long reproduite ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Vanasse  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

**IL EST RÉSOLU** d'approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 59 569,99 \$ d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des catégories de fonctions, catégorie par catégorie.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**5.2 DIRECTION GÉNÉRALE - RAPPORT SUR LA DÉLÉGATION D'AUTORISATION DES DÉPENSES**

La secrétaire-trésorière adjointe dépose le rapport de la direction générale sur la délégation d'autoriser des dépenses et de passer des contrats en conséquence au nom de la MRC de Coaticook pour l'exercice financier 2017, pour le mois de janvier, comme ici au long reproduit.

**5.3 SUIVIS ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**5.3.1 AFFECTATION DES SOLDES NON UTILISÉS – EXERCICE FINANCIER 2016 – APPROPRIATION DE SURPLUS AFFECTÉS – CATÉGORIE DE FONCTIONS « AMÉNAGEMENT »**

CM2017-02-31

**5.3.1.1 FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE**

**ATTENDU** que la MRC organise annuellement la fête régionale de la famille ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'affecter le solde non utilisé au cours de l'exercice financier 2016 de cette activité pour des éditions futures de l'événement ;

**ATTENDU** que le solde devant être réservé à la Fête au 31 décembre 2016 est de 4 200.96 \$ ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

**IL EST RÉSOLU** d'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2016, de la Partie «I» à même le département «Aménagement» un montant de 4 200.96 \$ au profit de la Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2017-02-32

**5.3.1.2 FONDS DE COURS D'EAU**

**ATTENDU** que la MRC a procédé à la création d'un Fonds dédié aux travaux dans les cours d'eau ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'affecter le solde non utilisé au cours de l'exercice financier 2016 de ce fonds pour des travaux futurs ;

**ATTENDU** que le solde devant être réservé au Fonds de cours d'eau au 31 décembre 2016 est de 14 889.66 \$ ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bertrand Lamoureux  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gérard Duteau

**IL EST RÉSOLU** d'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2016, de la Partie «I» à même le département «Aménagement» un montant de 14 889.66 \$ au profit du Fonds de cours d'eau de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2017-02-33

**5.3.1.3 PLANIFICATEUR ÉLÉ**

**ATTENDU** qu'un planificateur familial Éveil à la lecture et à l'écriture (ÉLÉ) est distribué gratuitement à l'ensemble des familles ayant un enfant d'âge préscolaire ou primaire du territoire de la MRC, et ce, depuis 6 ans ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'affecter le solde non utilisé au cours de l'exercice financier 2016 de ce fonds pour des parutions et des dépenses futures au profit dudit outil ;

**ATTENDU** que le solde devant être réservé au Planificateur ÉLÉ au 31 décembre 2016 est de 1 022.18 \$ ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Vanasse  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU** d'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2016, de la Partie «I» à même le département «Aménagement» un montant de 1 022.18 \$ au profit du Planificateur ÉLÉ de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2017-02-34

**5.3.1.4 FONDS SOCIAL DES EMPLOYÉS**

**ATTENDU** qu'un fonds social des employés de la MRC de Coaticook fut créé ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'affecter le solde non utilisé au cours de l'exercice financier 2016 de ce fonds pour des dépenses futures au profit des employés de la MRC ;

**ATTENDU** que le solde devant être réservé au Fonds social au 31 décembre 2016 est de 606.23 \$ ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Françoise Bouchard  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Marion

**IL EST RÉSOLU** d'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2016, de la Partie «I» à même le département «Aménagement» un montant de 606.23 \$ au profit du Fonds social des employés de la MRC de Coaticook.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2017-02-35

**5.3.1.5 ORTHOPHOTOS**

**ATTENDU** que la MRC a procédé à la création d'un surplus affecté pour le renouvellement des orthophotos ;

**ATTENDU** qu'il a lieu d'affecter la différence entre le montant prévu au budget 2016 et la dépense réelle du poste budgétaire «Acquisition de données» au sein de la catégorie de fonctions «Aménagement du territoire et géomatique» encourue pour l'année 2016 ;

**ATTENDU** que le montant devant être affecté au surplus orthophotos au 31 décembre 2016 est de 2 590.53 \$ ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gilbert Ferland

**IL EST RÉSOLU** d'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2016, de la Partie «I» à même le département «Aménagement» un montant de 2 590.53 \$ au profit du surplus affecté pour les orthophotos.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**5.3.2 AFFECTATION DES SOLDES NON UTILISÉS –  
EXERCICE 2016 – APPROPRIATION DE SURPLUS  
AFFECTÉS – CATÉGORIE DE FONCTIONS  
« DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »**

CM2017-02-36

**5.3.2.1 ÉCONOMIE SOCIALE**

**ATTENDU** que la MRC a procédé à la création d'un Fonds économie sociale ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'affecter le solde non utilisé au cours de l'exercice financier 2016 de ce fonds pour des dépenses futures ;

**ATTENDU** que le solde devant être réservé au Fonds économie sociale au 31 décembre 2016 est de 6 000.00 \$ ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Johnny Pizar

**IL EST RÉSOLU** d'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2016, de la Partie «I» à même le département «*Développement économique*» un montant de 6 000.00 \$ au profit du Fonds d'économie sociale (ÉcSoc) de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

CM2017-02-37

**5.3.2.2 NOUVEAUX ENTREPRENEURS**

**ATTENDU** que la MRC a procédé à la création d'un Fonds nouveaux entrepreneurs ;

**ATTENDU** qu'il y a lieu d'affecter le solde non utilisé au cours de l'exercice financier 2016 de ce fonds pour des dépenses futures ;

**ATTENDU** que le solde devant être réservé au Fonds nouveaux entrepreneurs au 31 décembre 2016 est de 23 000.00 \$ ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gérard Duteau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bertrand Lamoureux

**IL EST RÉSOLU** d'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2016, de la Partie «I» à même le département «*Développement économique*» un montant de 23 000.00 \$ au profit du Fonds nouveaux entrepreneurs (NE) de la MRC de Coaticook.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION





CM2017-02-38

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**5.3.2.3 FONDS INNOVE POUR L'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DE LA MRC DE COATICOOK**

**ATTENDU** que la MRC a procédé à la création du Fonds Innove pour l'amélioration de la productivité de la MRC de Coaticook ;

**ATTENDU** qu'il a lieu d'affecter la différence entre le montant prévu au budget 2016 et la dépense réelle du poste budgétaire «Fonds d'attraction de la main d'œuvre» au sein du département de «Développement économique» pour l'année 2016 ;

**ATTENDU** que le montant devant être affecté au Fonds Innove pour l'amélioration de la productivité de la MRC de Coaticook au 31 décembre 2016 est de 44 669.00 \$ ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Benoît Roy  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Vanasse

**IL EST RÉSOLU** d'affecter à même le surplus d'exercice se terminant le 31 décembre 2016, de la Partie «I» à même le département «Développement Économique» un montant de 44 669.00 \$ au profit du Fonds Innove pour l'amélioration de la productivité de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**5.4 MMQ – RISTOURNE 2016**

La Mutuelle des municipalités du Québec versera à ses membres sociétaires la plus grosse ristourne de son histoire, soit 5 M \$, au terme de l'exercice financier 2016. La MRC de Coaticook recevra à cet effet une ristourne de 3 701 \$ suivant le renouvellement des assurances pour la prochaine année.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2017-02-39

**5.5 COMPENSATION – COLLECTE SÉLECTIVE**

**ATTENDU** qu'en novembre 2004, le gouvernement du Québec adoptait le *Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles* ;

**ATTENDU** que ce règlement est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> mars 2005 ;

**ATTENDU** qu'en décembre 2002, la *Loi sur la qualité de l'environnement* a été modifiée afin d'accorder au gouvernement le pouvoir de réglementer afin de permettre aux municipalités d'être compensées pour les services qu'elles rendent en matière de récupération et de valorisation des matières résiduelles et d'établir les principales modalités de mise en œuvre de ce régime de compensation ;

**ATTENDU** que Recyc-Québec a procédé à l'annonce des versements des compensations aux municipalités selon les critères de distribution qui ont fait l'objet d'une entente au sein du comité des négociations ;

**ATTENDU** que les compensations pour les municipalités de la MRC pour l'année 2015 sont de 220 469 \$ ;

**ATTENDU** que les compensations pour les municipalités de la MRC pour l'année 2016 sont de 226 549 \$ ;

**ATTENDU** que la répartition est basée sur une pondération relative des coûts des contrats privés ou leurs équivalents, à cette fin les coûts de collecte (incluant la collecte des plastiques agricoles), de transport, de tri et de conditionnement des matières recyclables sont considérés ;

**ATTENDU** que 80 % de la compensation pour 2015 a été versée le 31 janvier 2017 et le solde devrait être versé au plus tard le 31 mars 2017 ;

**ATTENDU** que 50 % de la compensation pour 2016 devrait être versée au plus tard le 30 juin 2017 et le solde au plus tard le 30 septembre 2017 ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte un tableau représentant les portions des remboursements en fonction des quotes-parts payées en 2015 et 2016 pour la collecte sélective de même que pour le centre de tri pour l'ensemble des municipalités de la MRC de Coaticook et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'approuver et adopter la répartition proposée pour la compensation de Recyc-Québec pour la collecte sélective pour 2015 et 2016 (versée en 2017), pour un montant total de 447 018 \$, comme suit :



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Mun	Part de la compensation à recevoir				Total à recevoir
	80 % de 2015	20 % de 2015	50 % de 2016	50 % de 2016	
BAO	10 911 \$	2 728 \$	7 100 \$	7 100 \$	27 839 \$
COA	24 493 \$	6 123 \$	15 920 \$	15 920 \$	62 457 \$
COM	45 368 \$	11 342 \$	28 249 \$	28 249 \$	113 208 \$
DIX	10 023 \$	2 506 \$	6 289 \$	6 289 \$	25 107 \$
EAH	4 614 \$	1 153 \$	3 132 \$	3 132 \$	12 031 \$
MAR	7 022 \$	1 755 \$	4 427 \$	4 427 \$	17 631 \$
STH	14 740 \$	3 685 \$	9 292 \$	9 292 \$	37 009 \$
STM	9 233 \$	2 308 \$	6 306 \$	6 306 \$	24 153 \$
STV	2 210 \$	552 \$	1 614 \$	1 614 \$	5 990 \$
STEE	10 437 \$	2 609 \$	7 275 \$	7 275 \$	27 595 \$
STAE	12 353 \$	3 088 \$	7 628 \$	7 628 \$	30 697 \$
WAT	24 971 \$	6 243 \$	16 044 \$	16 044 \$	63 301 \$
<b>TOTAL</b>	<b>176 375 \$</b>	<b>44 094 \$</b>	<b>113 275 \$</b>	<b>113 275 \$</b>	<b>447 018 \$</b>

- ▶ de verser, lors de la réception des chèques, la totalité des montants reçus de RECYC-QUÉBEC aux municipalités locales de la MRC selon le pourcentage effectivement payé par chacune d'entre elles, tel que présenté dans le tableau utilisé aux fins des présentes.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2017-02-40

**5.6 BRUNCH BÉNÉFICE DE LA MAISON DES JEUNES DE COATICOOK**

**ATTENDU** que la Maison des jeunes de Coaticook la «Mayz» invite la MRC à participer à son Brunch-bénéfice annuel qui se tiendra le 19 mars prochain ;

**ATTENDU** la «Politique concernant les demandes d'aide financière et de commandites» en vigueur depuis le 20 octobre 2004 ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Marion  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Benoît Roy

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de confier le mandat au préfet Monsieur Jacques Madore de représenter la MRC de Coaticook lors de cette activité conviviale ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net de 40 \$ relatif aux frais de participation du préfet dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, administration générale, législation, déplacement préfet*», poste budgétaire 02 11001 310 ;
- ▶ de refacturer le coût unitaire de 20 \$ pour le billet de la conjointe du préfet ;
- ▶ d'appliquer les revenus supplémentaires, qui seront alors disponibles dans la catégorie de fonctions «*Aménagement-fonctionnement, recouvrement autres*» au paiement partiel de la dépense dans la catégorie de fonctions «*Aménagement, administration générale-législation, déplacement-préfet*», afin que la MRC n'assume que la dépense réelle de 20 \$, dans ce poste budgétaire ;
- ▶ de requérir de la trésorerie, l'inscription et le paiement de l'ensemble des frais de participation à ladite activité.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2017-02-41

**5.7 OFFRE DE CRÉDIT VARIABLE À L'INVESTISSEMENT – FONDS LOCAL DE SOLIDARITÉ (FLS)**

**ATTENDU** que l'article 286 du Projet de loi n° 28, tel qu'adopté, prévoit les règles relatives à la fin de l'entente liant la MRC de Coaticook au Centre local de développement (CLD) desservant son territoire, notamment la possibilité que la MRC puisse mettre fin unilatéralement à l'entente de délégation de compétence conclue avec le Centre local de développement en adoptant une résolution résiliant l'entente de délégation ;

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2015-06-139, le conseil de la MRC a mis fin unilatéralement à l'entente de délégation de compétences intervenue le 22 juin 2011 entre la MRC de Coaticook et le Centre local de développement (CLD) de la MRC de Coaticook, et ce, à compter du 30 septembre 2015 ;

**ATTENDU** que l'article 284 de la Loi mentionne que les droits, obligations, actifs et passifs qui le 20 avril 2015 étaient ceux du CLD desservant le territoire de la MRC en vertu d'un contrat de prêt conclu pour l'établissement d'un FLI et d'un FLS, deviennent ceux de la MRC ;

**ATTENDU** que le conseil prend en compte une nouvelle proposition des Fonds locaux de solidarité FTQ s.e.c. pour une offre de crédit variable à l'investissement et en fait sienne comme si au long reproduite ;

**ATTENDU** que cette offre augmente le crédit à 750 000 \$ et remplacera la convention signée le 18 janvier 2008 ;

**ATTENDU** que cette offre répond aux règles de partenariat visant la gestion des enveloppes d'investissements désignées sous le nom de «Fonds local d'investissement» (le «FLI») et de «Fonds local de solidarité» (le «FLS») ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Vanasse

**IL EST RÉSOLU** d'accepter la proposition des Fonds locaux de solidarité FTQ s.e.c. pour une offre de crédit variable à l'investissement de 750 000 \$ et d'autoriser le Préfet à la signer au nom de la MRC de Coaticook.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION

**6.0 AMÉNAGEMENT- DÉVELOPPEMENT-ENVIRONNEMENT**

CM2017-02-42

**6.1 RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES - 2016**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le rapport de gestion des matières résiduelles pour l'année 2016 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que la secrétaire en résume les grandes lignes et faits saillants ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Vanasse

**IL EST RÉSOLU** d'adopter le rapport annuel de gestion des matières résiduelles pour l'année 2016, tel que présenté et de le transmettre aux municipalités locales.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
<b>TOTAL</b>	<b>40/45</b>	<b>89,19 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

ADOPTION



CM2017-02-43

**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**6.2 RAPPORT DE LA CAMPAGNE D'ÉCHANTILLONNAGE 2016 – RIVIÈRE COATICOOK ET TRIBUTAIRES DU LAC WALLACE**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le rapport des résultats de la campagne d'échantillonnage de la rivière Coaticook et des tributaires du Lac Wallace pour l'année 2016 et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**ATTENDU** que le secrétaire-trésorier et directeur général en résume les grandes lignes et faits saillants ;

**ATTENDU** que le rapport a été présenté aux membres du Comité de gestion de l'eau de la MRC et a obtenu leur aval ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Henri Pariseau  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Françoise Bouchard

**IL EST RÉSOLU** d'adopter le rapport des résultats de la campagne d'échantillonnage de la rivière Coaticook et des tributaires du Lac Wallace pour l'année 2016, tel que présenté et de le transmettre aux municipalités locales.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
TOTAL	40/45	89,19 %	0	0

**ADOPTION**

Madame Nathalie Dupuis se joint aux délibérations du conseil de la MRC de Coaticook. Il est 20h44.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

CM2017-02-44

**6.3 FONDS DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC – ENVELOPPE TERRITORIALE – PROJET DE RÉNOVATION DE L'ARÉNA GÉRARD COUILLARD**

**ATTENDU** que le Centre récréatif Gérard-Couillard de la Ville de Coaticook a été construit en 1969 ;

**ATTENDU** que d'importants travaux d'agrandissement, de réaménagement, de réfection et de mise aux normes de l'établissement sont nécessaires ;

**ATTENDU** que les coûts de l'ensemble du projet sont évalués à 3 327 720 \$ ;

**ATTENDU** que les installations ne desservent pas uniquement la Ville de Coaticook, mais l'ensemble de la MRC ;

**ATTENDU** qu'un montant de 100 000 \$ d'aide financière de l'enveloppe territoriale du Fonds de développement du territoire de la MRC de Coaticook est souhaité pour réaliser le projet ;

**ATTENDU** que le projet fut analysé par l'agente de développement rural ;

**ATTENDU** que le montant toujours disponible pour l'année 2017 dans l'enveloppe territoriale du FDMC pour 2017 est de 84 254 \$ compte tenu des engagements antérieurs de la MRC ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Richard Belleville  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Françoise Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'entériner le projet de rénovation du Centre récréatif Gérard-Couillard de la Ville de Coaticook, tel que présenté et accorder une aide financière d'un montant total de 100 000 \$ comme ci-après décrite :

<b>Provenance</b>	<b>Montant</b>
FDMC 2017	25 000 \$
FDMC 2018	25 000 \$
FDMC 2019	25 000 \$
Produit de la liquidation établi par le comité de transition de la CRÉ de l'Estrie	25 000 \$
<b>Total</b>	<b>100 000 \$</b>

- ▶ de requérir de la direction générale la préparation d'un protocole à convenir entre la MRC et la Ville de Coaticook pour une aide financière de 75 000 \$ dans le cadre de l'enveloppe territoriale du Fonds de développement du territoire de la MRC de Coaticook ;
- ▶ d'autoriser le préfet et le secrétaire-trésorier à signer ledit protocole au nom de la MRC ;
- ▶ d'autoriser la comptabilité à verser les montants d'aide financière selon les modalités établies dans le protocole et selon la disponibilité des sommes provenant de la liquidation de la Conférence régionale des élus de l'Estrie.





**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**7.0 AVIS DE MOTION**

Rien à signaler.

**8.0 RÈGLEMENTS**

Rien à signaler.

**9.0 AUTRES AFFAIRES**

**9.1 ÉQUIPE MRC**

**9.1.1 BILAN DU PLAN DE TRAVAIL 2016**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le bilan du plan des actions pour l'année 2016 de l'équipe de la MRC et en fait sien comme ici au long reproduit :

**ATTENDU** que le directeur général en résume les grandes lignes en lien avec le plan de travail 2016 et les faits saillants ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Marion  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gilbert Ferland

CM2017-02-45



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**IL EST RÉSOLU** d'adopter le bilan du plan des actions pour l'année 2016, tel que présenté et de le transmettre aux municipalités locales.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2017-02-46

**9.1.2 PLAN D'ACTION POUR 2017**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC de Coaticook prend en compte le plan de travail 2017 (février 2017-février 2018) pour l'ensemble des professionnels de la MRC de Coaticook ainsi que de la direction générale et en fait sien comme ici au long reproduit ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Bernard Marion  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU** d'entériner le plan de travail 2017 tel que déposé et présenté.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Richard Belleville	1	1,49		
Gaby Côté	1	2,46		



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>45/45</b>	<b>100 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

Monsieur Richard Belleville quitte les délibérations du conseil de la MRC de Coaticook. Il est 21h11. Le quorum est toujours maintenu.

CM2017-02-47

**9.2 GESTION CONTRACTUELLE – ENTRETIEN MÉNAGER DE L'IMMEUBLE ABRITANT LE POSTE DE POLICE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – OPTION DE PROLONGATION**

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2015-02-55 le conseil de la MRC de Coaticook a initié le processus d'appel d'offres pour l'entretien ménager du poste de police selon les règles d'adjudication telles que prescrites aux articles 938.0.1 et suivants du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1) ;

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2015-05-124 le conseil de la MRC de Coaticook a adjugé le contrat pour l'entretien ménager du poste de police à NOMAD S.E.N.C. pour un montant de 43 430 \$ avant toutes taxes, pour une période initiale de 2 ans, du 1<sup>er</sup> juin 2015 au 31 mai 2017 ;

**ATTENDU** que le contrat prévoit la possibilité de renouvellement pour trois (3) années supplémentaires, que la MRC pourra choisir en tout ou en partie ;

**ATTENDU** que la greffière et responsable de l'adjudication de contrat fait état des prix soumis en 2015 par les deux plus bas soumissionnaires conformes pour chacune des années ;

**ATTENDU** que les dirigeants de la SQ sont présentement satisfaits des services de NOMAD S.E.N.C. ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Vanasse

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ de lever l'option pour les années 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 sur la base des prix fermes soumis par NOMAD S.E.N.C. pour l'entretien ménager du poste de police et d'en informer NOMAD S.E.N.C. ;
- ▶ d'affecter et d'engager le crédit net de 22 368,60 \$ pour l'année 2017-2018, de 22 815,97 \$ pour l'année 2018-2019 et de 23 272,29 \$ pour l'année 2019-2020 relatifs à ce mandat dans la catégorie de fonctions «*Sécurité publique, Administration générale – autres dépenses, Entretien intérieur*», poste budgétaire 02 19016 521 ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

- ▶ de requérir de la trésorerie, le paiement desdits honoraires de façon mensuelle, sur 36 mois jusqu'en mai 2020, sur réception des pièces justificatives à cet effet.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>98,51 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

CM2017-02-48

**9.3 MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS**

**ATTENDU** que le conseil de la MRC a adopté le règlement n° 2-314 (2015) – «*Règlement constituant un Comité Familles et Aînés au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement*» ;

**ATTENDU** la demande à l'effet de le modifier afin de réserver un siège à l'un des partenaires, soit l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Nathalie Dupuis  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Henri Pariseau

**IL EST RÉSOLU** de modifier le règlement n° 2-314 (2015) – «*Règlement constituant un Comité Familles et Aînés au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Coaticook et déterminant sa composition et ses règles de fonctionnement*» afin de réserver dorénavant un siège à l'Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	98,51 %	0	0

ADOPTION

CM2017-02-49

**9.4 MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION - PROJET FAVORISANT L'INTÉGRATION ET L'IMMIGRATION**

**ATTENDU** l'appel de proposition du Ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion (MIDI) au programme Mobilisation-diversité ;

**ATTENDU** que l'appel de proposition vise à signer une entente sectorielle de 2 ans couvrant 50% des dépenses jusqu'à concurrence de 250 000\$/an ;

**ATTENDU** que la contribution de la MRC peut provenir du FDT ou du FARR, le cas échéant ;

**ATTENDU** que l'appel de propositions vise à établir des partenariats avec des collectivités mobilisées qui souhaitent agir à l'égard des enjeux de la diversité et de l'immigration et qui connaissent notamment des perspectives d'emploi favorables ou font face à des raretés de main-d'œuvre ;

**ATTENDU** l'intérêt démontré par la MRC de Coaticook ainsi que les MRC de Memphrémagog, du Val-Saint-François et des Sources à cet appel de propositions ;

**ATTENDU** les enjeux communs de ces MRC face à l'immigration sont principalement l'accueil et la rétention des immigrants dans nos communautés ;

**ATTENDU** que l'attraction et la rétention de main d'œuvre sont des enjeux criants de la MRC de Coaticook ;



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que le projet développé par les 4 MRC se veut complémentaire aux services actuellement offerts en Estrie ;

**ATTENDU** que l'enjeu de la régionalisation de l'immigration, porté en Estrie par l'organisme ProGestion Estrie, est un enjeu important au Québec et un défi dans la MRC de Coaticook ;

**SUR PROPOSITION** de la conseillère régionale Nathalie Dupuis  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Françoise Bouchard

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'appuyer le dépôt du projet développé par les 4 MRC tel que présenté au programme *Mobilisation- diversité* du *Ministère de l'Immigration, de la diversité et de l'inclusion* (MIDI) ;
- ▶ d'accepter que la MRC de Coaticook soit le mandataire du dépôt du projet au MIDI ;
- ▶ de s'engager à hauteur de 25 000\$ par année pour 2 ans afin de réaliser le projet accepté, le cas échéant ;
- ▶ de soutenir l'organisme ProGestion Estrie dans le dépôt de sa candidature au programme *Mobilisation- diversité* du MIDI afin que son expertise puisse être maintenue pour les deux prochaines années.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>98,51 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**9.5 MUNICIPALITÉ DE STANSTEAD-EST – STATUT D’INTERVENANT – PROJET D’ÉOLIENNES AU VERMONT (USA)**

Un groupe de citoyens s’oppose au projet des éoliennes dans la municipalité de Holland au Vermont. Celui-ci souhaite que la municipalité de Stanstead-Est s’adresse au *Vermont Public Service Board* afin d’obtenir le statut d’intervenant et ainsi exprimer ses préoccupations quant à ce projet. La municipalité de Stanstead-Est a adressé la résolution 2017-029 à la MRC afin que celle-ci ainsi que les municipalités de Barnston-Ouest et Coaticook prennent position quant à ce projet. La MRC de Coaticook n’a pas été interpellée par le groupe de citoyens, ni consulté par les autorités américaines. Le schéma d’aménagement ne s’applique qu’au territoire de la MRC. Le conseil donné à la municipalité de Stanstead-Est est de vérifier en quoi consiste le statut d’intervenant et quelles en sont les obligations. La Municipalité est libre de choisir si elle prend publiquement position ou non.

**10.0 COMPTE RENDU ET PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

**10.1 PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF(CA) DU 8 FÉVRIER 2017**

La secrétaire dépose le procès-verbal du Comité administratif (CA) du 8 février 2017

**10.2 COMPTE RENDU DU COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS DU 23 JANVIER 2017**

La secrétaire dépose le compte rendu du comité de Familles et Aînés du 23 janvier 2017.

**10.3 COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT COLLECTIF DU 9 FÉVRIER 2017**

La secrétaire dépose le compte rendu du comité consultatif de transport collectif du 9 février 2017.

**10.4 COMPTE RENDU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA FORÊT PRIVÉE DU 24 JANVIER 2017**

La secrétaire dépose le compte rendu du comité consultatif de la Forêt privée du 24 janvier 2017.

**10.5 COMPTE RENDU DU COMITÉ DE GESTION DE L’EAU DU 10 FÉVRIER 2017**

La secrétaire dépose le compte rendu du comité de Gestion de l’eau du 10 février 2017.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**11.0 RECOMMANDATIONS**

**11.1 COMITÉ ADMINISTRATIF DU 8 FÉVRIER 2017**

CM2017-02-50

**11.1.1 MRC DE LAC-ST-JEAN-EST ET MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE – DÉLAIS ADMINISTRATIFS DE LA CPTAQ**

**ATTENDU** que les MRC de Lac-Saint-Jean-Est et de la Nouvelle-Beauce sollicitent l'appui de la MRC de Coaticook dans leurs démarches auprès du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et responsable de la Commission de protection du territoire agricole afin que celui-ci alloue les ressources nécessaires à la CPTAQ pour qu'elle puisse rendre ses décisions dans des délais raisonnables, tel que le prévoit sa déclaration de services aux citoyens ;

**ATTENDU** que dans sa déclaration de services aux citoyens, la CPTAQ mentionne qu'elle s'engage à rendre disponible son orientation préliminaire dans un délai de 45 jours suivant le dépôt de la demande ;

**ATTENDU** que dans sa déclaration de services aux citoyens, la CPTAQ mentionne qu'elle s'engage à acheminer la décision dans les 30 jours qui suivent l'expiration du délai qui est accordé par la loi pour présenter des observations à la suite de l'orientation préliminaire ou dans les 45 jours suivants l'audience si la demande a fait l'objet d'une rencontre publique ;

**ATTENDU** que les délais de traitement sont en constante hausse ;

**ATTENDU** que ces délais sont souvent dépassés de plusieurs mois ;

**ATTENDU** que dans le cadre des demandes d'exclusion, il n'est pas rare que l'avis préliminaire soit rendu disponible 18 mois après le dépôt de la demande d'exclusion ;

**ATTENDU** que de tels délais peuvent compromettre certains projets et nuire au développement économique des régions et des municipalités ;

**ATTENDU** que de tels délais causent de l'incertitude et de l'inquiétude dans les communautés et auprès des entrepreneurs ;

**ATTENDU** que de tels délais ne sont pas acceptables ;

**ATTENDU** que dans son rapport annuel 2015-2016, la CPTAQ soulève la diminution importante de l'effectif équivalent temps complet (ETC) qui est passé de 92 au 31 mars 2015 à 83 au 31 mars 2016 ;

**ATTENDU** que dans son rapport annuel 2015-2016, la CPTAQ soulève les problèmes engendrés par la réduction majeure de ses effectifs à la suite des compressions des dernières années ;

**ATTENDU** que la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* prévoit que la CPTAQ peut être composée de 16 membres ;





**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**ATTENDU** que le CPTAQ est actuellement composé de seulement 12 membres ;

**ATTENDU** que ce nombre est nettement insuffisant pour rendre des décisions dans des délais normaux ;

**ATTENDU** que de rendre rapidement une décision est d'une grande importance pour l'économie des régions et des municipalités ;

**ATTENDU** que la situation actuelle nuit grandement au développement économique du Québec tout entier ;

**ATTENDU** la recommandation du comité administratif (CA), telle qu'apparaissant au procès-verbal de la rencontre du 8 février 2017 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gaby Côté  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU**

- ▶ d'appuyer les MRC de Lac-Saint-Jean-Est et de la Nouvelle-Beauce dans leurs démarches auprès du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et responsable de la Commission de protection du territoire agricole afin que celui-ci alloue les ressources nécessaires à la CPTAQ pour qu'elle puisse rendre ses décisions dans des délais raisonnables, tel que le prévoit sa déclaration de services aux citoyens ;
- ▶ de transmettre une copie de la présente résolution à la présidente de la Commission de protection du territoire agricole, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), à l'Union des municipalités (UMQ) et à la députation régionale pour appui, ainsi qu'aux MRC requérantes.

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>98,51 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

ADOPTION

**11.2 COMITÉ FAMILLES ET AÎNÉS DU 23 JANVIER 2017**

CM2017-02-51

**11.2.1 CATÉGORIE NOUVEAU-NÉ – CHANGEMENT DE NOM : NOUVEL ENFANT**

**ATTENDU** qu'une demande fut adressée afin que les catégories de la Fête régionale de la famille soient plus inclusives, afin que les enfants adoptés puissent participer aux divers tirages ;

**ATTENDU** la recommandation du Comité Familles et Aînés telle qu'apparaissant au compte-rendu de la rencontre du 23 janvier 2017 ;

**ATTENDU** la discussion à l'effet que l'ensemble des catégories, sauf celles de «nouveau-né» et «naissance multiple» ne font aucune distinction sur la filiation de l'enfant et sont donc inclusives ;

**ATTENDU** que seul l'enfant de moins d'un an qui serait adopté ne pourrait présentement participer aux tirages dans l'une ou l'autre des catégories ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gilbert Ferland  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Bernard Vanasse

**IL EST RÉSOLU** de désigner dorénavant à la Fête régionale de la famille la catégorie «nouveau-né» par le vocable «nouvel enfant» et d'en modifier les règles d'admissibilité afin que les parents ayant adopté entre 15 novembre de l'année précédente et le 15 novembre de l'année en cours puisse inscrire leur enfant dans cette catégorie.

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	98,51 %	0	0

ADOPTION



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**11.3 COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT COLLECTIF DU  
9 FÉVRIER 2017**

CM2017-02-52

**11.3.1 CIRCUIT URBAIN**

**ATTENDU** qu'en août 2016, Acti-Bus de la région de Coaticook Inc. a présenté un projet de 6 circuits urbains à Coaticook ;

**ATTENDU** qu'aux termes de la résolution CM2016-08-220, le conseil de la MRC a demandé à Acti-Bus de revoir son projet de circuits urbains à Coaticook, d'en modifier certains aspects et de clarifier le montage financier afin que la MRC puisse étudier la possibilité d'une participation financière du monde municipal ;

**ATTENDU** la recommandation du Comité consultatif de transport collectif telle qu'apparaissant au compte-rendu de la rencontre du 9 février 2017 ;

**ATTENDU** qu'un avant-projet de parcours et d'horaire est présenté aux membres du conseil de la MRC ;

**ATTENDU** que le projet nécessite encore certain ajustement et test afin que le tout soit bel et bien adapté à la réalité ;

**ATTENDU** qu'un projet pilote serait nécessaire afin de « tester » le circuit et l'horaire afin de s'assurer de bien répondre aux besoins de la population ;

**ATTENDU** que la tarification d'utilisation (révisable après le projet pilote) suggérée est de 2\$ par personne de 12 ans et plus et de 40\$ pour une passe mensuelle (passe transférable) ;

**ATTENDU** que le défi le plus important sera le changement des habitudes et à cet effet une stratégie de promotion devra être mise en place rapidement ;

**ATTENDU** que le circuit proposé n'entraînerait aucune contribution monétaire additionnelle de la MRC ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Johnny Pizar  
**APPUYÉE** par la conseillère régionale Nathalie Dupuis

**IL EST RÉSOLU :**

- ▶ d'accepter l'avant-projet de circuit urbain d'Acti-Bus de la région de Coaticook Inc. tel que présenté, comme projet-pilote pour une période d'essai qui devrait être de juin 2017 à janvier 2018 avec une possibilité de réviser le circuit et/ou l'horaire après 3 mois ;
- ▶ de demander à Acti-bus de peaufiner l'horaire et le circuit proposés ;
- ▶ de recommander au CA d'Acti-bus d'engager les démarches afin d'être prêt pour un lancement en juin (immobilisation, promotion, etc.) ;
- ▶ de demander au CA d'Acti-bus de nous présenter la version finale du projet-pilote d'ici le mois de mai.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

VOTE

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
TOTAL	44/45	98,51 %	0	0

ADOPTION

**11.4 COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 15 FÉVRIER 2017**

CM2017-02-53

**11.4.1 DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE À ÉCHEC AU CRIME**

**ATTENDU** qu'une partie des profits de l'activité bénéfice annuelle d'Échec au crime Estrie est réservée aux activités de sensibilisation des MRC qui y participent ;

**ATTENDU** que le Camp 911 et le Sécurijour Coaticook ont tous deux adressé une demande d'aide financière de 500 \$ chacun à Échec au crime Estrie pour leurs activités de 2017 ;

**ATTENDU** que le budget de Sécurijour permet la tenue de l'activité sans l'aide financière d'Échec au crime ;

**ATTENDU** que la situation financière du Camp 911 est plus précaire ;

**ATTENDU** la recommandation du comité de sécurité publique (CSP) telle qu'apparaissant au compte-rendu de la rencontre du 15 février 2017 ;

**SUR PROPOSITION** du conseiller régional Gérard Duteau  
**APPUYÉE** par le conseiller régional Gaby Côté

**IL EST RÉSOLU** d'appuyer la demande d'aide financière du Camp 911 auprès d'Échec au Crime Estrie, pour un montant de 250 \$ pour la tenue de ses activités 2017.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**VOTE**

NOMS	POUR		CONTRE	
	VOIX	POPULATION (%)	VOIX	POPULATION (%)
Johnny Pizar	2	3,13		
Bertrand Lamoureux	19	48,78		
Bernard Vanasse	7	17,03		
Françoise Bouchard	2	3,73		
Gaby Côté	1	2,46		
Gérard Duteau	2	3,54		
Benoît Roy	1	2,56		
Henri Pariseau	1	0,51		
Bernard Marion	2	2,69		
Gilbert Ferland	2	3,21		
Nathalie Dupuis	5	10,81		
<b>TOTAL</b>	<b>44/45</b>	<b>98,51 %</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**ADOPTION**

**12.0 CORRESPONDANCE**

**12.1 EXTRAIT DU «REGISTRE DE CORRESPONDANCE»**

La secrétaire dépose le compte rendu de la correspondance reçue à ce jour en regard du conseil et du suivi des procès-verbaux, cette dernière étant versée aux archives suivant l'identification prévue au calendrier de conservation.

**13.0 RAPPORTS**

**13.1 PRÉFET**

Le préfet fait un bref retour sur les principales activités, dont : sa participation, à la journée de réflexion où les intervenants de l'Estrie issus de tous les milieux ont été invités à établir collectivement «les grands fondements et les principes de base d'un modèle de concertation intégrée pour notre région», au Comité de transition de la CRÉ-Estrie et à la Table des MRC de l'Estrie (TME), à l'événement qui se tenait au CRIFA dans le cadre de la Journée mondiale de l'Agriculture, le souper du maire de Coaticook organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région de Coaticook, l'événement sur la Colline parlementaire à Ottawa ainsi qu'un rencontre du Comité de gestion de l'eau, etc.



## LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

### Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook

#### 13.2 DÉLÉGATIONS ET PORTEURS DE DOSSIER

Nathalie Dupuis, à titre de déléguée au CAB, elle indique que le projet de cloche à vêtement chemine déjà 10 municipalités ont démontré leur intérêt et la Ressourcerie pourrait en assurer le transport. A titre d'administratrice de la Ressourcerie, elle indique que la SADC apporte un soutien au niveau financier et la consultante s'occupe des opérations et de la restructuration. Un nouveau budget sera présenté bientôt. La vente avec des prix de liquidation est toujours en cours aux 2 magasins et la fermeture du côté de Magog est repoussée puisque le magasin fait présentement ses frais. Au niveau de la Table de concertation régionale (TCR) une rencontre se tiendra dès demain. Au niveau du Comité de veille, elle souligne l'importance que l'information circule et de valider celle-ci au fur et à mesure. À titre d'élue au sein d'une municipalité où un passage à niveau est présent, elle questionne la possibilité de faire des revendications en raison des coûts prohibitifs présentés par la compagnie Chemin de fer Saint-Laurent & Atlantique (SL&A) pour la réfection et la signalisation de passages à niveau. Elle questionne également les élus sur leur intérêt à installer et financer des bornes pour la réparation de vélos sur le territoire à l'instar des bornes électriques.

Bernard Marion, responsable des dossiers de sécurité incendie dresse un compte-rendu de la dernière rencontre du Comité technique où il fut notamment question de la nécessité de l'envoi de camion-citerne supplémentaire lors de feu de cheminée, de la nécessité d'entretien des bornes sèches déployées sur le territoire, de la demande de report d'échéance et de la demande de modification du Schéma de couverture de risques en incendie, du fonctionnement et de la composition de l'équipe de Recherche des causes et circonstances des incendies (RCCI), d'un programme de vérification des avertisseurs de fumée ainsi que des protocoles d'intervention pour accidents de la route (code 105) et feu d'installation électrique. A titre d'élue responsable des dossiers en lien avec les services policiers, il résume la rencontre du Comité de sécurité publique (CSP) où le capitaine Daniel Campagna responsable du CSMRC 6132 est venu se présenter. Plusieurs projets pour la région seront étudiés au niveau du «Super CSP» auquel Monsieur Marion participera et des recommandations pourront être présentées au CSP, comme par exemple : la formation d'une équipe de lutte aux stupéfiants (crimes initiés), «équipe multi» pour des opérations d'impact, entraide inter-postes, etc.

Henri Pariseau, responsable des dossiers «Forêt» résume la dernière rencontre du Comité consultatif de la Forêt privée (CCFP) où il fut notamment question du RCI sur la protection et la mise en valeur des boisés, du nouveau formulaire de demande de permis d'abattage et déclaration en ligne, d'un projet de modification du dépliant sur la réglementation relative à l'abattage d'arbres, du LiDAR, etc. L'inspecteur régional Monsieur Jean-Bernard Audet y a également présenté son rapport annuel, relatant 51 demandes de permis et 2 cas d'infractions.

Gérard Duteau, délégué au CIARC informe les élus qu'une direction par intérim a été nommée. Au niveau de l'Expo de la Vallée, il rappelle aux élus que l'activité annuelle «Vin & Fromage» se tiendra le 18 février.

Réjean Masson, responsable des dossiers agricoles et PDZA est absent.

Richard Belleville, responsable des dossiers de matières résiduelles est absent.

Martin Saindon, responsable des dossiers de transports et de loisirs est absent.



## **LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**

### **Procès-verbal du conseil de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

Bernard Vanasse, responsable des dossiers touristiques et développement indique que la soirée reconnaissance/hommage au développement se tiendra le 29 mars.

Johnny Pizar, responsable des dossiers Cours d'eau résume la dernière rencontre du Comité de gestion de l'eau de la MRC où les résultats des projets financés à même le fonds de cours d'eau en 2016 ont été présentés de même que les résultats de la campagne d'échantillonnage de la rivière Coaticook et des tributaires du Lac Wallace. Un montant de 33 000 \$ est disponible pour 2017.

### **13.3 DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ÉQUIPE DE LA MRC**

Les principaux dossiers ayant occupés la direction générale et l'équipe de la MRC au cours du dernier mois (outre les sujets discutés au conseil) sont les suivants : ouverture du poste d'agent de marketing/communication, suivi avec le consultant pour Internet, les évaluations annuelles, le plan de travail 2017 et le bilan des activités réalisées en 2016, concertation avec les autres MRC sur le dépôt de demande au MIDI pour l'intégration de l'immigration, nouveau plan de santé et sécurité au travail et évaluation avec la Mutuelle de prévention, tournée de consultation du plan de marketing aux municipalités, rencontre sur les enseignes régionales, réflexion sur les incitatifs régionaux, analyse de la provenance des nouveaux résidents des 3 dernières années, 15 inspections risques faibles et moyens, 17 inspections risques élevés et très élevés, rencontres avec CAUCA pour projet-pilote (application téléphone), compilation des visites réalisées, préparation du Sécurijour et du Camp 911, révision des outils d'urbanisme de Saint-Venant-de-Paquette, modification de règlements municipaux, travail sur les trajets d'Acti-Bus, soutien aux municipalités locales pour divers projets, rédaction et compilation du rapport annuel de gestion des matières résiduelles, demande d'emploi d'été Canada, planification des échéanciers de la collecte des boues, soutien à la Ressourcerie, soutien au CAB pour un projet de cloches à vêtements, rapport d'échantillonnage 2016, soutien aux promoteurs qui souhaitent déposer au fonds de cours d'eau, appel à projet du PADF, Compilation exhaustive des résultats du forum PDZA (130 actions), pré-analyse et synthèse des actions proposées, 11 nouvelles demandes de permis d'abattage d'arbres, organisation du salon de l'emploi (24 mars), présence au salon Priorité Emploi de Sherbrooke, 6 dossiers de financement, montage financier et dépôt de demande de subvention de l'Indian Stream, planification de la soirée hommage au développement (29 mars), travail sur l'entente de développement estrienne agro-alimentaire, réception des inscriptions pour la conférence sur le patrimoine bâti (23 février de 5-7h), réception des inscriptions d'une formation sur la rénovation patrimoniale (8 avril), organisation d'une formation destinée aux CCU et élus sur outils en lien avec le patrimoine (PIIA, etc.) (22 mars), dépôt d'une demande de financement pour les archives (société d'histoire), inscriptions à la session d'hiver d'Acti-Sports, organisation des activités pour les fêtes d'enfants, réception des meubles et organisation du local d'Acti-Sports, programmation de la semaine de relâche (en complément aux activités organisées par le Parc de la Gorge), programmation de la prochaine session d'Acti-Sports, renouvellement de la brochure touristique, organisation de « visite guidée » pour groupes dans les cœurs villageois pour 2017, etc.



**LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**Procès-verbal du conseil de la Municipalité**  
**Régionale de Comté (MRC) de Coaticook**

**13.4 AUTRES INFORMATIONS ET/OU RAPPORTS**

**13.4.1 FORMATION POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX ET LES MEMBRES DES CCU**

Une formation portant sur les outils de mise en valeur et de conservation des éléments d'intérêt patrimonial, ainsi que leur retombée se tiendra le 22 mars à l'Hôtel de ville de Coaticook. Cette formation s'adresse aux élus municipaux ainsi que les membres de Comité consultatif en urbanisme (CCU).

**13.4.2 TRAVAILLEUR DE RUE**

Un Bingo spécial se tiendra sur les ondes de CIGN le 7 mai et les profits seront au bénéfice du projet de travailleur de rue.

**14.0 RETOUR SUR LA SESSION**

Rien à signaler.

**15.0 CLÔTURE DE LA SESSION**

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 23h29.

\_\_\_\_\_  
LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

\_\_\_\_\_  
LE PRÉFET

En signant le présent procès-verbal, le préfet est réputé avoir signé chacune des résolutions qu'il contient conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1)*.

Les documents relatifs à la session sont classés sous le code 102-102, session ordinaire du conseil du 15 février 2017.

\_\_\_\_\_  
Responsable des archives